



Po	ortage			
Date	17/06/2022	Secteur porteur de la note	Relations avec les territoires	
	ale	17/00/2022	Autres secteurs associés	

					_
Populations		Secteurs		Commissions	
		(opérationnel·le·s + élu·e·s)			
Conseil exécutif	X	Direction	Х	Ethique et déontologie	
Haut conseil		Vie sportive		Disciplinaire	
Ligues	X	Performance sportive		Appel	
Comitée		Administration	Х	Surveillance des opérations	
Comités		& animation d'équipes	^	électorales	
Clubs		Finances & économies du bad	Х	Litiges et réclamations	
Grand public		Emploi & formation		Règlements	
		Communication & marketing		Médicale	
		Relations avec les territoires	Х	Valeurs du badminton	
		Evénementiel		Culture du badminton	
		JOP 2024		Badminton & Handicap	
		Performance sociale		Impact	
		Autres instances		Numérique	
		Comité de pilotage		Accompagnement des badistes	
		« 200 000 licences »		de haut niveau	
		Comité de pilotage		Communication	
		« ANS-PSF »		Communication	
				Territoires	
				Officiel-le-s techniques	
				Vie sportive	
				Haut niveau	
				ICN	ı





CONTEXTE

En lien avec les objectifs de refonte du dispositif au sein du projet fédéral, il a été convenu lors de la commission des territoires réunies le 11 décembre 2021 qu'une cellule de réflexion (composée de professionnels issus du réseau des directeurs-trices/coordonnateurs ETR de Ligue) travaillerait pour une proposition de fonctionnement qui serait présentée à la commission Territoires pour validation avant transmission au conseil exécutif.

Voici les objectifs qui avaient été demandé par la note de cadrage politique transmise à la cellule de réflexion :

- Une simplification de la procédure de dépôt et de la gestion administrative par la FFBaD et par les ligues
- Une synchronisation avec le calendrier ANS-PSF sans aucun recouvrement d'actions possible entre les deux dispositifs de financement
- Une architecture qui s'appuie sur les 5 axes du projet fédéral dans le cadre d'une déclinaison territoriale
- La mise en place d'indicateurs mesurables sur l'impact réel des actions menées et leur lien avec le projet fédéral ;
 - Une partie de ces indicateurs devront être quantitatifs (avec des données statistiques macroscopiques) pouvant donner lieu à une part fixe d'attribution
 - et une partie plus qualitative avec des retours d'expérience des publics cibles pouvant donner lieu à une part variable selon l'atteinte des objectifs
- Des leviers de structuration des comités (le cas échéant)
- Un mécanisme d'identification des actions à fort impact pour une diffusion à l'ensemble des territoires
- Une temporalité adaptée pour la prise de décision et les versements par étape

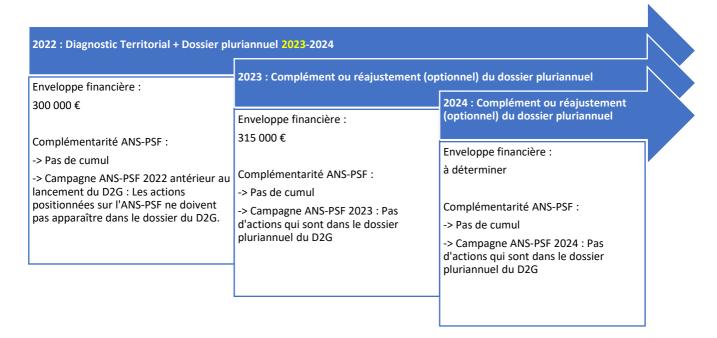
La cellule de réflexion a rendu ses travaux le 16 février et une présentation a été faite lors d'une réunion de la commission Territoires qui s'est réunie le vendredi 25 février ; après échanges, l'ensemble de la philosophie, de l'organisation et du fonctionnement général proposés ont été adoptés à l'unanimité lors du conseil exécutif des 12 et 13 mars 2022.





STRUCTURE DU DIALOGUE DE GESTION

Le Dialogue de Gestion est pluriannuel et est construit de la façon suivante :



2025 : engagement fédéral d'une continuité du dispositif, avec versement de la part fixe et prolongations des actions de 2024.

Orientations des axes du dialogue de gestion en lien avec le projet fédéral :

2022:

- Diagnostic territorial des Liques
- Choix et justifications d'engagement sur 3 points parmi les 10 proposés :



FF	FFBAD : Axes D2G / Projet fédéral			
Ахе	Point			
	1. Renforcer la place des Interclubs, cœur battant du badminton			
Pour une nouvelle approche de la performance	2. Promouvoir une offre de compétitions attractives			
	3. Construire des parcours épanouissants vers la performance			
Pour un badminton responsable et résilient	5. Faire du club une école de la vie			
Pour une Fédération efficiente et innovante	11. Créer de vraies passerelles entre la structure fédérale et les territoires			
Pour une communauté	15. Communiquer efficacement avec la communauté			
du badminton soudée	16. Elargir la communauté du badminton			
	18. Redynamiser le modèle associatif			
Pour une mise en confiance des dirigeant.e.s	19. Fidéliser et réenchanter les dirigeant.e.s des Comités et Ligues			
	20. Former la future génération d'acteurs engagés			

Règles sur les orientations :

- Engagement sur 3 points (limite à 2 points maximum au sein du même axe fédéral)
 - o Justification en lien avec le diagnostic et la situation territoriale (amélioration d'un point faible ou renforcement d'un point fort)
- Engagement sur ces points de 2023 à 2024 + continuité sur 2025*.
- Détail des axes et points du projet fédéral déclinables sur le D2G disponible en annexe.

Répartition financière du dispositif :

Répartition de l'enveloppe totale sur la base initiale de : 75 % Part fixe 25 % Part variable





2022 (enveloppe totale : 300 000 €)

Part fixe: établie pour 3 années (+ 2025) Montant total: 225 000 € Part variable : année de transision (critères spécifiques)

Montant total: 75 000 €



2023 (enveloppe totale : 315 000 €)

Part fixe : montant similaire à 2022 pour chaque ligue

(engagement fédéral)

Part variable:

Montant total = Enveloppe totale - 225 000 €



2024 (enveloppe totale:?)

Part fixe: montant similaire à 2022

(engagement fédéral)

Part variable:

Montant total = Enveloppe totale - 225 000 €

Part fixe (établie en 2022)

Rendu des

éléments

Qualité du dossier et des projets

Part variable 2022**

Qualité du diagnostic territorial

Pièces annexes du dossier pluriannuel

Augmentation du nombre de licenciés et de clubs

Part variable 2023 et 2024

Atteinte des

indicateurs fixés

Evaluation quantitative et qualitative

* 2025 : Engagement similaire à 2023 et 2024 sur les montants (part fixe et part variable).

** 2022 : pas d'actions mises en place par les Ligues dans le cadre du Dialogue de Gestion. Année de transition et de construction de la nouvelle formule.





METHODOLOGIE DE FONCTIONNEMENT DU DIALOGUE DE GESTION

Interlocuteurs en charge du dispositif :

- Elus référents :
 - o Pascal COUVINEAU (Ligues métropolitaines)
 - Cyrille BERTON (Ligues ultramarines)
- Opérationnels référents :

Responsable : Vincent LEGRASAssistant : Matthieu WISNIESWSKI

Eléments préalables à la mise en place du Dialogue de Gestion :

L'ouverture du D2G entre une ligue et la FFBaD n'est pas automatique, il convient de valider les items suivants :

- Avoir au minimum une saison sportive d'activité
- Compléter le diagnostic territorial associé

Outil de liaison entre la FFBaD et les Ligues :

Dans un souci d'efficacité, d'efficience et de transparence, les démarches s'effectueront toujours en ligne. C'est l'outil « Teams » qui sera utilisé, en complémentarité avec la gestion de la campagne ANS-PSF (utilisation des mêmes canaux pour les ligues).

Calendrier de fonctionnement :

Année	Ouverture D2G	Dossier D2G	Evaluation - Validation	
2022	Formalisation et renvoi du diagnostic, proposition d'engagement sur 3 points A rendre pour le 4 septembre	Echanges et validation avec la FFBaD des 3 points en lien avec les axes fédéraux. Transmission du dossier D2G pluriannuel A rendre pour le 4 décembre	Etude des dossiers par la FFBaD → Affectation d'un montant (part fixe) → Pour janvier 2023 Echanges, ajustements et validation avec la FFBaD des indicateurs d'évaluations pluriannuels → Indicateurs établis par périodes et années. → 1er trimestre 2023	
2023		Complément ou réajustement éventuel du dossier pluriannuel Mars / Avril	Etude des critères et engagements, co- évaluation → Part variable de 2023 (Novembre- Décembre)	
2024		Complément ou réajustement éventuel du dossier pluriannuel Mars / Avril	Etude des critères et engagements, co- évaluation → Part variable de 2024 (Novembre- Décembre)	
2022 à 2024		Suivi régulier des dossiers D2G avec les Ligues : → Tableau de bord partagé		
2025		Continuité du dispositif (année de transition post-électorale) Versement de la part fixe 2025 identique aux années précédentes Continuité des actions sur les axes, ajustements des indicateurs en conséquence et évaluation sur la part variable 2025.		





Calendrier des versements :

Année D2G	Part fixe	Part variable
2022	Décembre 2022	Mai 2023
2023	Mai 2023	Décembre 2023
2024	Mai 2024	Décembre 2024
2025	Mai 2025	Décembre 2025

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

- Les actions soutenues dans le cadre de l'ANS-PSF ne sont pas éligibles au sein du D2G :
 - Un parallèle des actions déposées sur l'ANS-PSF sera fait avec les dossiers D2G des Ligues (complémentarité des dispositifs)
- Les points du projet fédéral soutenus dans le cadre du Dialogue de Gestion ont tous la même valeur. Il n'y a pas de hiérarchie et ni de différence de traitement (financière) au sein de la FFBaD.
- Le dossier pluriannuel établi en 2022 devra être cohérent avec le niveau de structuration de la ligue, ses ressources humaines et financières.
 - o Les éléments principaux étudiés :
 - Qualité et transparence de l'état des lieux
 - Description, cohérence des actions
 - Cohérence sur la temporalité de la mise en place des actions sur plusieurs années
 - Pertinence et réalité des indicateurs d'évaluation proposés
 - Cohérence et réalité du budget des actions au sein de chaque point choisi.
- La sollicitation financière demandée pour chacun des 3 points du projet fédéral choisis ne pourra excéder 50% du budget des actions.

Note: Le dispositif du Dialogue de Gestion 2022-2024 est en refonte complète, avec une nouvelle organisation et de nouveaux interlocuteurs. Nous nous laissons la possibilité d'adapter des éléments en cours de route (sans changer le fonctionnement général) en fonction de l'avancée et de nos échanges avec les Ligues. Nous tenons à renouer un dialogue régulier avec les Ligues et à rendre ce dispositif le plus efficient possible au service du projet fédéral. Nous vous remercions d'avance pour votre compréhension et votre collaboration.

CONTACTS:

Vincent LEGRAS

Responsable du secteur « Relations avec les Territoires » E-mail : <u>vincent.legras@ffbad.org</u> Tél : 06 98 65 00 56

Matthieu WISNIESWSKI

Agent de développement du secteur « Relations avec les Territoires » E-mail : matthieu.wisnieswski@ffbad.org Tél : 06 66 73 59 80